

TARIFS AU 14 MAI 2019

NOS HONORAIRES TRANSACTIONS*

MANDAT EXCLUSIF : 3.5% TTC

Pour les mandats supérieurs à 200.000 €

Taux maintenu même après passage en mandat simple

MANDAT SIMPLE : 4.8% TTC

A partir de 200 000 € : 4,8 % TTC

De 150 000 € à 199 000 € : 5 % TTC

En dessous de 149 000 € : 5,5 % TTC

En dessous de 100.000 € : forfait 5.500 € TTC

**VEFA à la charge du promoteur
selon le pourcentage accordé par le promoteur.**

HONORAIRES DES MANDATS DE VENTE A LA CHARGE DES ACQUEREURS

*** Dans le cas d'une délégation de mandat les honoraires appliqués sont ceux du mandataire principal**



SARL AU CAPITAL DE 7622,45 € - RCS TOULOUSE 381 171 784 - GARANTIE FINANCIERE QBE France 110 000 €
CPI 3101 2018 000 030 588 délivrée par la CCI de Haute-Garonne - Transactions sur immeubles et fonds de commerce.
« Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires. »
FR 18381171784 – TVA intracommunautaire

ENTREPRISE FAMILIALE 30 ANS D'EXPERIENCE